

Bekanntmachung

Die Gemeindeverwaltung möchte die Öffentlichkeit darüber informieren, dass die Anwesenheit des Eichenprozessionsspinners vor kurzem auf dem Spielplatz in der rue d'Altlinster / rue de l'école in Burglinster festgestellt wurde. Um die Besucher besser vor Raupen und ihren brennenden Haaren zu schützen, ist ein Teil des Spielplatzes bis auf weiteres geschlossen.

Aus Vorsichtsgründen hat die Gemeinde Warnschilder für die Bürger aufgestellt. Den Bürgern wird geraten, sich von betroffenen Bäumen fernzuhalten und keine Raupennester, Raupen oder betroffene Bäume zu berühren.

Die Gemeindeverwaltung Junglinster

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00–11h30
et 13h00–16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Avis au public

L'administration communale tient à informer le public que la présence des processionnaires du chêne en allemand « Eichenprozessionsspinner » a été constatée récemment aux alentours de l'aire de jeux située rue d'Altlinster / rue de l'école à Bourglinster. Afin de protéger au mieux les visiteurs des chenilles et de leurs poils urticants, une partie de l'aire de jeu est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Pour des raisons de précaution, la Commune a mis en place des panneaux d'avertissement à destination des citoyens. Les citoyens sont priés de se tenir à l'écart des arbres concernés et de ne pas toucher les nids des chenilles, les chenilles elles-mêmes ou les arbres concernés.

L'administration communale de Junglinster